



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Valley View Kids Care Inc.		Date d'inspection Le 13 janvier 2026
Nom de l'établissement Les Amis de Madi 1 (2022)		Numéro de permis 2010925
Adresse 335 rue Chapel Grand-Sault/Grand Falls NB E3Z 2M5		Numéro de téléphone (506) 582-5437
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 58	Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE
Personnel SGE Pascale Dumont-Levesque	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	16 janv. 2026	
Commentaires: Le produit Windex a été rangé dans un endroit verrouillé avec les autres produits chimiques, toxiques et d'entretien. Une photo me sera envoyée lorsque ces produits seront également placés sous clé dans la salle de bain des 15-24 mois. Présentement, la porte est sécurisée à l'aide de deux dispositifs de type childproof.			

Commentaires généraux

Lors de ma visite non planifiée en après-midi, j'observe la conformité pour le ratio de tous les groupes d'âge présent. De plus, les enfants en bas âge ne sont pas mélangés avec un autre groupe d'âge. Les éléments suivants sont observés durant ma visite :

- Le curriculum éducatif utilisé dans ce service est francophone, et les interactions entre les enfants et l'éducatrice se déroulent en français durant mon inspection.
- Mise à jour de l'information pour les membres du personnel.
- Les effets personnels des enfants sont séparés et identifiés clairement au nom de chaque enfant.
- Les annexes 11 sont dûment remplies et signées par les parents lors de l'exclusion d'un enfant.
- Aucun médicament appartenant aux enfants n'est présentement à la garderie. Lorsque des médicaments sont apportés par les parents, ils sont rangés sous clé et demeurent hors de portée des enfants.
- Les incidents mineurs sont consignés sur les formulaires prévus par la garderie, et aucun incident ne nécessitait une déclaration au moyen du formulaire du ministre.

Observation de la sieste pour les enfants en bas âge et les 2 ans, du lavage des mains, de la collation fournie par les parents, d'un changement de couche ainsi que du départ de plusieurs enfants en bas âge et d'âge préscolaire.

Les enfants d'âge préscolaire vont à l'extérieur lors de ma visite.

original signé par

Pascale Dumont-Levesque

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 13 janvier 2026

Date

original signé par

Tania Walker Côté

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 13 janvier 2026

Date